



Europäisches  
Patentamt  
European  
Patent Office  
Office européen  
des brevets



(11)

**EP 2 128 364 A1**

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

publiée en application de l'article 153, paragraphe 4 de la CBE

(43) Date de publication:  
**02.12.2009 Bulletin 2009/49**

(51) Int Cl.:  
**E05B 65/46 (2006.01)**      **A47B 88/02 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **07822940.8**

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/ES2007/000533**

(22) Date de dépôt: **20.09.2007**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 2008/102024 (28.08.2008 Gazette 2008/35)**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE  
SI SK TR**

(72) Inventeur: **SEVILLANO GIL, Benito**  
**E-20870 Elgoibar (Gipuzkoa) (ES)**

(30) Priorité: **23.02.2007 ES 200700483**

(74) Mandataire: **Urizar Barandiaran, Miguel Angel**  
**Consultores Urizar y Cia, S.L.**  
**Gordoniz 22 5°**  
**48012 Bilbao (Bizkaia) (ES)**

(71) Demandeur: **Ojmar S.A.**  
**20870 Elgoibar (Gipuzkoa) (ES)**

## (54) SYSTÈME DE BLOCAGE POUR TIROIRS DE MEUBLES

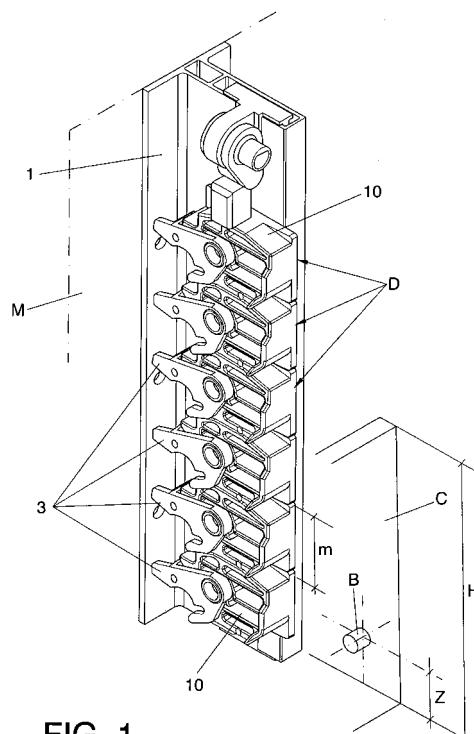
(57) Système de blocage pour tiroirs de meubles, de ceux qui possèdent un boulon uni au tiroir ; ce boulon actionne un dispositif de blocage. Tous ces dispositifs de blocage sont corrélés entre eux au moyen d'une platine-base fixée au meuble.

Les tiroirs sont d'une hauteur (H) qui doit être multiple d'une dimension pré-déterminée (d1).

Chaque dispositif de blocage est composé d'un levier, actionné par le boulon incorporé à un élément monobloc qui possède une surface de came pour le boulon et une partie saillante en forme de « T » pour son déplacement sur la platine-base.

La distance pré-déterminée (d1) doit être multiple de la hauteur (m) de l'élément monobloc pour que les éléments monobloc s'ajustent entre eux.

Le boulon est placé à une distance (Z) du bord du tiroir. Ladite distance doit être multiple de la hauteur (m) de l'élément monobloc.



**FIG. 1**

## Description

**[0001]** L'objet de l'invention est un système de blocage pour tiroirs de meubles, de ceux qui possèdent un boulon uni au tiroir ; ce boulon actionne un dispositif de blocage.

Tous ces dispositifs de blocage sont corrélés entre eux au moyen d'une platine-base fixée au meuble et peuvent se déplacer de façon bidirectionnelle sur la platine-base.

**[0002]** Dans l'état actuel de la technique, il existe divers systèmes de blocage pour tiroirs de meubles, comme ceux qui, lorsque l'un des tiroirs est ouvert, déclenchent la fermeture autbloquante des autres tiroirs, pour éviter ainsi le basculement du meuble. En particulier, le brevet EP1059408, du même Demandeur, décrit un système de blocage pour ceux qui ont, uni au tiroir, un boulon qui actionne le dispositif de blocage correspondant ; tous ces dispositifs sont corrélés entre eux au moyen d'une platine-base fixée au meuble et sur laquelle :

a) sont montés plusieurs modules-support avec des dispositifs pour se déplacer, longitudinalement et de façon bidirectionnelle. Chaque module fixe un dispositif de blocage, avec des dispositifs pour son propre verrouillage ouvert ou fermé, en appliquant un effort linéaire d'une direction angulaire par rapport au déplacement du tiroir,

b) la direction de l'application de l'effort linéaire est orthogonale à la direction de déplacement du tiroir.

**[0003]** Le système de blocage, selon l'invention, supprime le besoin d'inclure les modules-supports précités puisque dispositif de blocage lui-même incorpore les éléments pour se déplacer longitudinalement sur la platine-base.

**[0004]** Avec ce système de blocage, selon l'invention:

a) le meuble qui dispose des dispositifs de blocage possède des tiroirs à une hauteur (H) qui doit être multiple d'une dimension minimale (d1) pré-déterminée.

b) chaque dispositif de blocage est composé de :

b<sub>1</sub>) un levier qui est actionné par le boulon du tiroir incorporé à

b<sub>2</sub>) un élément monobloc d'une surface de came pour le boulon et une partie saillante en forme de « T » pour son glissement sur la platine-base ;

c) la dimension (d1) doit être multiple de la hauteur (m) de chaque élément monobloc de chaque dispositif de blocage.

d) le boulon correspondant est placé sur le tiroir correspondant, à une distance du bord (Z) qui est mul-

tiple de la hauteur (m) de l'élément monobloc de chaque dispositif de blocage ;

5 e) tous les éléments monobloc précités sont disposés de façon à ce qu'ils s'ajustent entre eux.

**[0005]** Afin de mieux comprendre l'objet de la présente invention, on représente sur les plans une forme préférentielle de réalisation pratique susceptible de changements accessoires, qui n'en dénaturent pas le concept.

10 La figure 1 est une vue en perspective qui représente schématiquement, le système de blocage pour tiroirs de meubles, objet de l'invention, avec ses composants de base.

15 La figure 2 est une vue en perspective et en détail d'un dispositif de blocage (D) avec ses composants et particularités; elle correspond à un exemple non limitatif de réalisation pratique.

20 La figure 3 est une vue en perspective qui représente l'élément monobloc (10), c'est-à-dire, le dispositif de blocage (D) de la figure 2 dépourvue du levier (3)

25 La figure 4 représente une vue schématisée en projection frontale d'un meuble (M) avec des tiroirs (C) ; les différentes dimensions (H) et la dimension pré-déterminée (d1) y sont signalées.

30 **[0006]** Voici la description d'un exemple de réalisation pratique, non limitatif, de la présente invention :

35 Selon l'invention, le système de blocage pour tiroirs de meubles, employé surtout pour les meubles de bureau et similaires, assemble, en corrélation avec tous les tiroirs (C) d'un meuble (M), une platine-base (1), ou un autre système de guidage équivalent, fixée à son tour au meuble par des moyens (M) connus.

40 **[0007]** Sur la dite platine-base, plusieurs dispositifs de blocage (D) peuvent se déplacer de façon linéaire et bidirectionnelle.

45 **[0008]** À chaque tiroir (C) du meuble (M), correspond un boulon (B).

50 **[0009]** Ce système, selon l'invention, doit être complété; par exemple, par des éléments fixés sur la partie supérieure des dispositifs de blocage (D) pour qu'ils restent à leur place et par d'autres éléments qui doivent bloquer l'ensemble en position de verrouillage. Ces éléments ne font pas l'objet de cette invention.

55 **[0010]** Selon l'invention, la hauteur (H) des tiroirs (C) du meuble (M) doit toujours être multiple d'une dimension pré-déterminée (d<sub>1</sub>) ; c'est-à-dire que la dimension pré-déterminée (d<sub>1</sub>) est multipliée autant de fois (par un nombre entier) pour chaque hauteur (H) de chaque tiroir (C) ; cela fonctionne avec tous les tiroirs (C) quelle que soit

la hauteur de chaque tiroir (C)- qui peut être la même (H) pour tous les tiroirs (C) ou différente -(H<sub>1</sub>), (H<sub>2</sub>), (H<sub>3</sub>) pour un ou plusieurs tiroirs- figure 4.

**[0011]** Chaque dispositif de blocage (D) est composé d'un levier (3), actionné par le boulon (B) du tiroir (C) correspondant ; d'un élément monobloc (10) qui définit une surface de came (20) pour ledit boulon (B) ; et d'une partie saillante (40) en forme de « T » qui sert de guidage pour son déplacement sur la platine-base (1). 5

**[0012]** La dimension prédéterminée (d<sub>1</sub>) est, à son tour, multiple de la hauteur (m) de chaque élément monobloc. 10

**[0013]** Le boulon (B) est placé à une certaine distance (Z) du bord du tiroir (C). Cette distance (Z) est multiple de la hauteur (m) de chaque élément monobloc (10). 15

**[0014]** Grâce à cette structure et ces caractéristiques, les éléments monobloc (10) du système s'ajustent entre eux. A chaque fois que l'on ouvre un tiroir (C), son boulon (B) correspondant actionne un levier (3) de l'un des dispositifs de blocage (D). 20

correspondant actionne à chaque fois un levier (3) de l'un des dispositifs de blocage (D).

## Revendications

1. Système de blocage pour tiroirs de meubles, de ceux qui possèdent un boulon (B) uni à un tiroir (C) actionnant un dispositif de blocage (D). Tous ces dispositifs sont corrélés entre eux au moyen d'une platine-base (1) fixée au meuble (M) et peuvent se déplacer de façon bidirectionnelle sur la platine-base (1), **caractérisé par le fait que :** 25

a) le meuble (M) qui incorpore les dispositifs de blocage (D) possède des tiroirs (C) d'une hauteur (H) qui est multiple d'une dimension prédéterminée (d<sub>1</sub>); 35

b) chaque dispositif de blocage (D) est composé par :

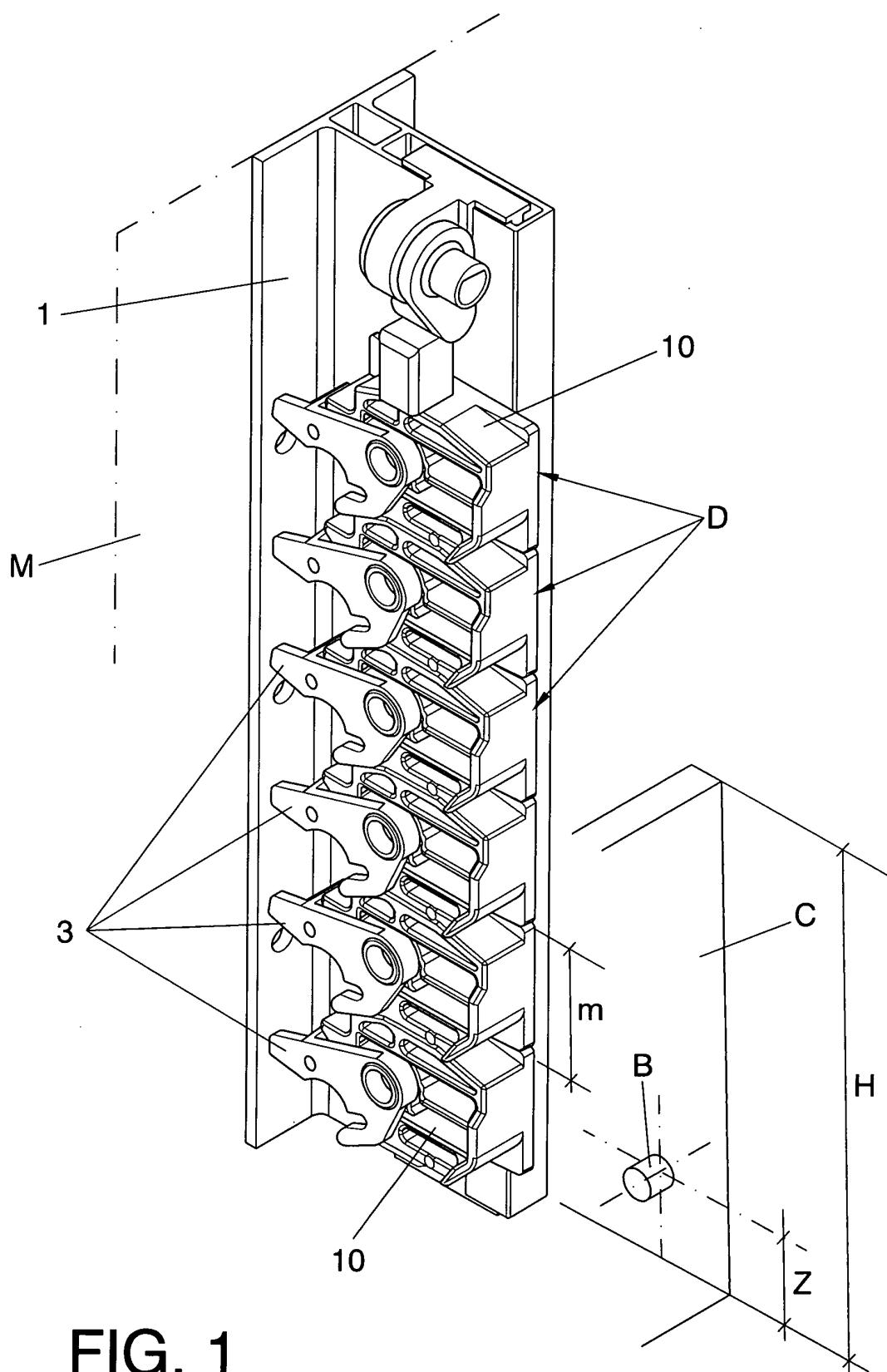
b<sub>1</sub>) un levier (3), qui doit être actionné par un boulon (B) incorporé à : 40

b<sub>2</sub>) un élément monobloc (10) avec une surface de came (20) pour le boulon (B) et un élément saillant à l'arrière en « T » pour pouvoir se déplacer sur la platine-base (1); 45  
la hauteur (m) de l'élément monobloc (10) doit être un nombre prédéterminé (d<sub>1</sub>), multiple de ladite hauteur (m); de façon à ce que les éléments monoblocs (10) du système s'ajustent entre eux ; 50

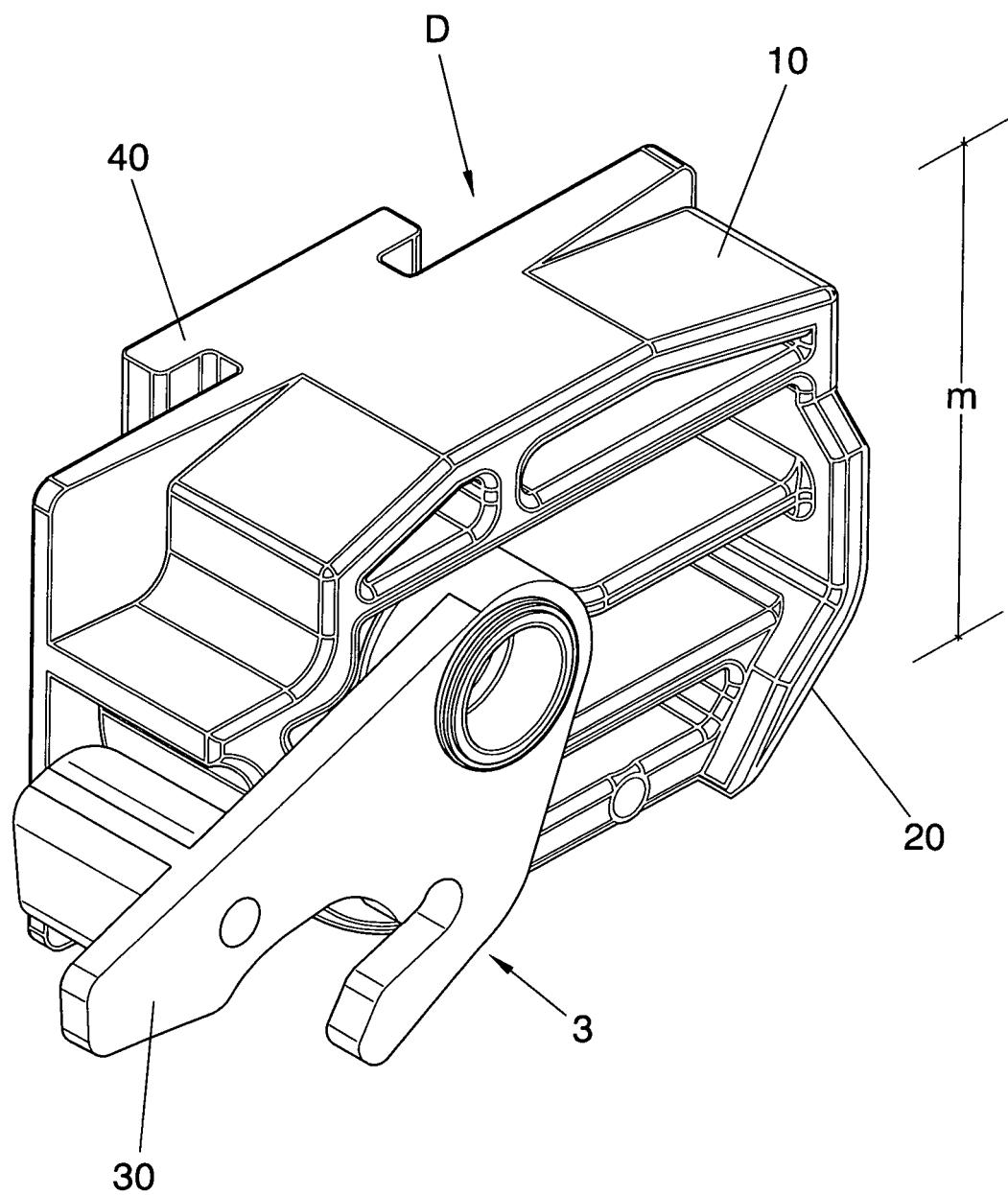
c) le boulon (B) est placé à une distance (Z) du bord; cette distance doit être multiple de la hauteur (m) de l'élément monobloc (10), et

d) les éléments monoblocs (10) s'ajustent entre eux; 55

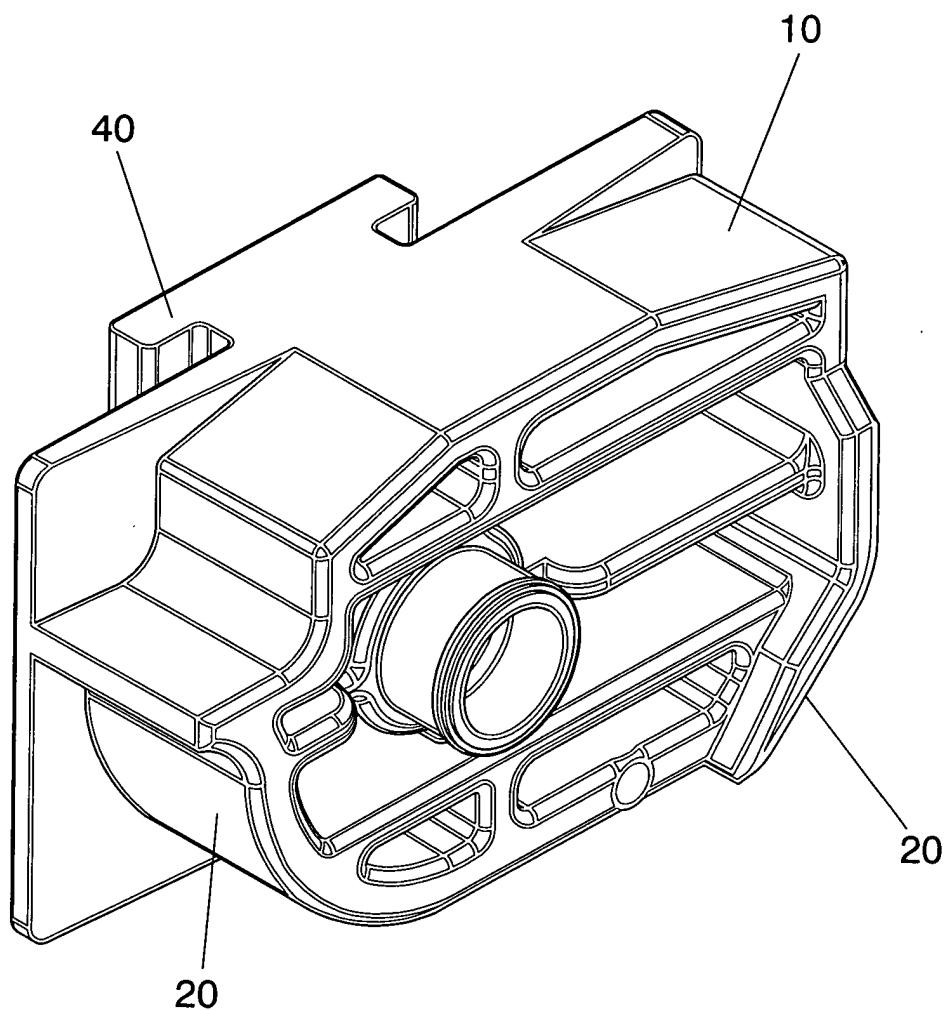
de façon à ce qu'en ouvrant un tiroir (C), le boulon



**FIG. 1**



**FIG. 2**



**FIG. 3**

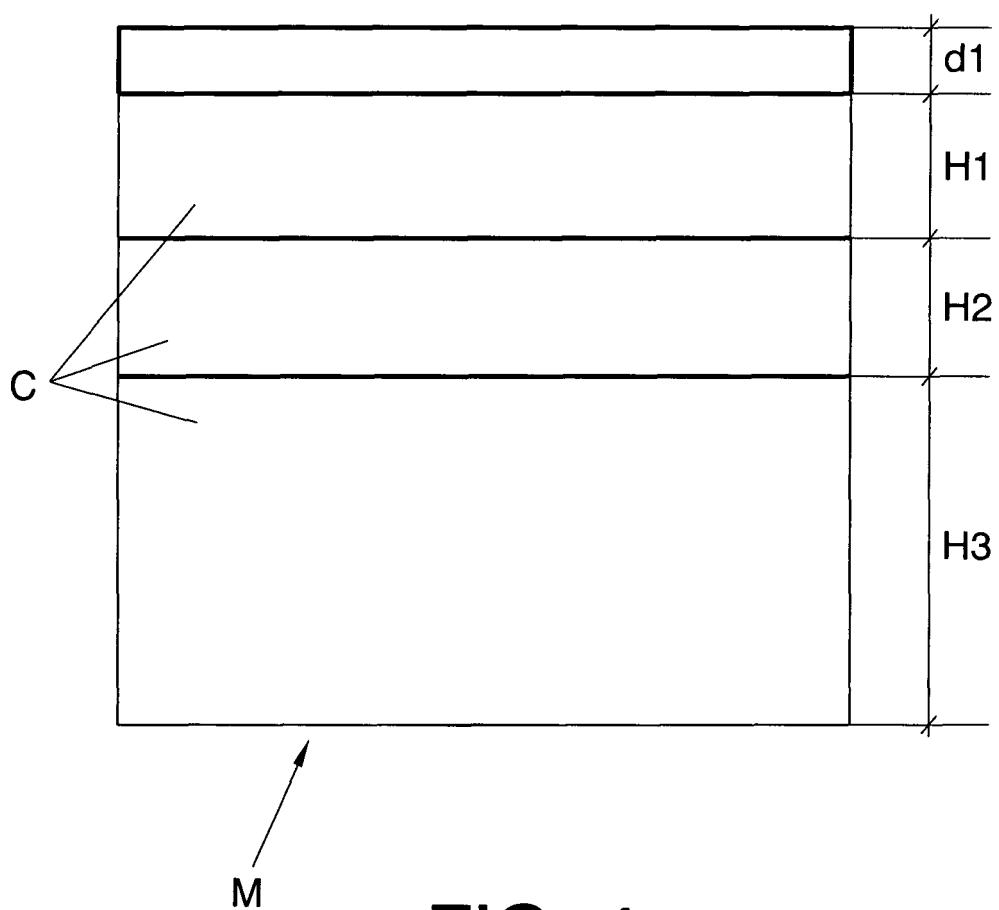


FIG. 4

INTERNATIONAL SEARCH REPORT		International application No. PCT/ ES 2007/000533
<b>A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER</b>		
see extra sheet According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC		
<b>B. FIELDS SEARCHED</b>		
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) E05B65/+, A47B88/+		
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched		
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used) CIBEPAT,EPODOC,PAJ,WPI		
<b>C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT</b>		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	GB 2220026 A (ROLLS ROYCE PLC) 28.12.1989, the whole document.	1
A	DE 9114787 U1 ( )20.02.1992, abstract and figures.	1
A	DE 19527848 C1 (ROMAGNONI MAURO) 20.02.1997, abstract and figures.	1
A	DE 4342101 A1 (RONIS SA) 16.06.1994, abstract and figures.	1
A	US 4447098 A (PARKER RAY) 08.05.1984, abstract and figures.	1
A	US 5074627 A (BROEDERS NICHOLAS) 24.12.1991, abstract and figures.	1
A	EP 1059408 A2 (OJMAR SA) 13.12.2000, abstract and figures.	1
<input type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of Box C. <input checked="" type="checkbox"/> See patent family annex.		
* Special categories of cited documents: "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance. "E" earlier document but published on or after the international filing date "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) "O" document referring to an oral disclosure use, exhibition, or other means "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed		"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention  "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other documents , such combination being obvious to a person skilled in the art "&" document member of the same patent family
Date of the actual completion of the international search 17.December.2007 (17.12.2007)		Date of mailing of the international search report 21 de enero de 2008 (21/01/2008)
Name and mailing address of the ISA/ O.E.P.M. Paseo de la Castellana, 75 28071 Madrid, España. Facsimile No. 34 91 3495304		Authorized officer M. Castilla Baylos Telephone No. 91 349 54 91

Form PCT/ISA/210 (second sheet) (April 2007)

INTERNATIONAL SEARCH REPORT Information on patent family members		International application No. PCT/ ES 2007/000533	
Patent document cited in the search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
GB 2220026 A B	28.12.1989	NONE	-----
DE 9114787 U U	20.02.1992	NONE	-----
DE 19527848 C	20.02.1997	NONE	-----
DE 4342101 AC	16.06.1994	FR 2699057 A	17.06.1994 17.06.1994 17.06.1994
US 4447098 A	08.05.1984	NONE	-----
US 5074627 A	24.12.1991	CA 2044025 A	14.01.1992 14.01.1992 14.01.1992
EP 1059408 AB	13.12.2000	EP 20000500127 ES 2188297 AB AT 304106 T DE 60022431 D ES 2246820 T DE 60022431 T	09.06.2000 16.06.2003 15.09.2005 13.10.2005 01.03.2006 14.06.2006

Form PCT/ISA/210 (patent family annex) (April 2007)

**INTERNATIONAL SEARCH REPORT**

International application No.

PCT/ ES 2007/000533

**CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER**

*E05B 65/46 (2006.01)*

*A47B 88/02 (2006.01)*

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- EP 1059408 A [0002]